

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023
DELIBERATION N° DE-2023-201

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC (à partir de la délibération DE-2023-196), M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (à partir de la délibération DE-2023-201), Mme MOTHES (à partir de la délibération DE-2023-195), M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme HARDOUIN-TORRE à Mme BISAUTA ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY (jusqu'à la délibération DE-2023-195) ; M. DAUBISSE à M. CORREGE (jusqu'à la délibération DE-2023-200) ; Mme MOTHES à M. UGALDE (jusqu'à la délibération DE-2023-194) ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Restructuration et extension de la médiathèque - Lots 09, 10 et 11 - Avenants aux marchés de travaux.

Conformément à la délibération du conseil municipal du 03 juin 2021, les marchés de travaux en vue de la restructuration et de l'extension de la médiathèque centrale ont été conclus.

La première phase de travaux, débutée en octobre 2022, consiste à réhabiliter l'ancien évêché, qui abritera au R+1 les bureaux puis aux R+2 et R+3 les collections. Cette phase se terminera dans le premier semestre 2024, alors que la deuxième phase concernant le bâtiment année 1970 (bibliothèque actuelle) débutera à la fin du mois d'octobre 2023 pour une ouverture au public fin octobre 2025.

Les premières interventions de la phase 1 consacrées à la démolition/curage ont mis en lumière la nécessité de compléter ou adapter les prestations prévues au marché des entreprises comme décrit ci-après :

LOT 09 PLÂTRERIE ISOLATION FAUX PLAFONDS - Marché n° 22103 Avenant n°2 :

La Ville de Bayonne a confié à l'entreprise GOYTY le lot 09 portant sur les travaux de plâtrerie - isolation-faux plafonds.
Ce marché a été conclu le 26 juillet 2022 pour un montant total de 598 900,21 € HT.

En cours d'exécution du chantier et en accord avec la maîtrise d'ouvrage, des prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires afin d'adapter les prestations prévues dans la zone de l'ancien évêché.

Les travaux de curage et de démolition prévus au marché du lot n°2 ont permis en effet, de mettre à nu des ouvrages non visibles en phase diagnostic, faisant notamment apparaître un état très détérioré de certaines parois verticales dans la tour Sud de l'évêché, nécessitant la mise en place de doublages complémentaires

En cours d'étude, quelques adaptations techniques ont été apportées sur le R+4 de la tour Sud de l'évêché, notamment sur le plafond, ainsi que sur certains habillages intérieurs de menuiseries.

Les prestations correspondantes se répartissent de la manière suivante :

Reprise de supports :	4 918,15 € HT
Création d'un plafond en soffite R+4, diverses reprises :	1 555,07 € HT

L'ensemble des plus-values de l'avenant n°2 s'élève à 6 473,22 € HT.

L'avenant n°1 s'élevait à 11 829,31 € HT. Le montant total des plus-values engendrées par les avenants n°1 et 2 s'élève à 18 302,53 € HT, soit une augmentation de 3,06 %, le montant du marché étant à présent de 617 202,74 € HT.

LOT 10 MENUISERIE INTERIEURE - AGENCEMENT – Marché n° 22024 - Avenant n°2 :

La Ville de Bayonne a confié à l'entreprise ATRIUM le lot 10 portant sur les travaux de menuiserie intérieure et agencement. Ce marché a été conclu le 12 mai 2022 pour un montant total de 428 257,01 € HT.

En cours d'exécution du chantier et en accord avec la maîtrise d'ouvrage, des prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires afin d'adapter les prestations prévues dans la zone de l'ancien évêché.

Les travaux de curage et de démolition prévus au marché du lot n°2 ont permis en effet, de mettre à nu des ouvrages non visibles en phase diagnostic, faisant notamment apparaître :

- un état très détérioré des allèges des fenêtres du R+1 de l'évêché, nécessitant la mise en place de doublages complémentaires décalés du mur porteur, engendrant la fourniture et pose de tablettes bois en haut de ce doublage.

- un état très détérioré de certains tableaux de fenêtres du R+3 de l'évêché, nécessitant la mise en place de doublages complémentaires. Compte tenu de l'importance de l'écart entre le doublage et le tableau support, il a fallu compenser ce décalage par la pose de tasseaux bois servant donc de support au doublage.

Les prestations correspondantes se répartissent de la manière suivante :

- Mise en place de tablettes bois suite au décalage des allèges des fenêtres du R+1 façade Est :	3 708,24 € HT
- Mise en œuvre de tasseaux bois sur tableaux des menuiseries extérieures façade Ouest au R+3 :	2 499,99 € HT

L'ensemble des plus-values de l'avenant n°2 s'élève à 6 208,23 € HT.

L'avenant n°1 s'élève à 3 987,28 € HT. Le montant des plus-values engendrées par les avenants n°1 et 2 s'élève à 10 195,51 € HT, soit une augmentation de 2,38 %, le montant total du marché étant à présent de 438 452,52 € HT.

LOT 11 REVETEMENTS DE SOL - FAÏENCE - Marché n° 22025 - Avenant n°2 :

La Ville de Bayonne a confié à l'entreprise LINO TAPIS le lot 11 portant sur les travaux de revêtement de sol, faïences.

Ce marché a été conclu le 12 mai 2022 pour un montant total de 387 086,43 € HT.

En cours d'exécution du chantier et en accord avec la maîtrise d'ouvrage, des prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires afin d'adapter les prestations prévues dans la zone de l'ancien évêché.

Les travaux de curage et de démolition réalisés par le lot n°2 Gros-Œuvre, ont permis en effet, de mettre à nu des ouvrages non visibles en phase diagnostic.

Il s'agit notamment :

- de l'état très détérioré de certains revêtements au R+2 de l'évêché, nécessitant une modification du type de pose et la mise en place d'un nouveau revêtement de sol

- des chapes existantes du rez-de-chaussée de l'évêché, dont la fissuration avancée ne permet pas la pose du nouveau revêtement suivant les prescriptions des pièces techniques du dossier de consultation des entreprises. En accord avec la maîtrise d'ouvrage, la mise en œuvre d'une nouvelle chape sera donc demandée à l'entreprise LINO TAPIS.

Les prestations correspondantes se répartissent de la manière suivante :

Modification de type de pose du revêtement de sol du R+2 :	3 435,96 € HT
Mise en œuvre d'une chape :	12 640,75 € HT

L'ensemble des plus-values de l'avenant n°2 s'élève à 16 076,71 € HT.

L'avenant n°1 dont le montant s'élève à 12 111,29 € HT, ayant déjà fait l'objet d'une délibération du conseil municipal, cumulé au présent avenant porte le montant des plus-values à 28 188,00 € HT, soit une augmentation de 7,29 %, le montant du marché étant à présent de 415 274,43 € HT.

Sollicitée pour donner son avis sur ce dernier avenant, la commission d'appel d'offres a rendu un avis favorable le 12 octobre 2023.

En termes de délai d'exécution, les prestations complémentaires objets des différentes plus-values ne modifient pas les conditions de départ.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec les sociétés concernées les avenants ci-annexés aux marchés énumérés ci-dessus.

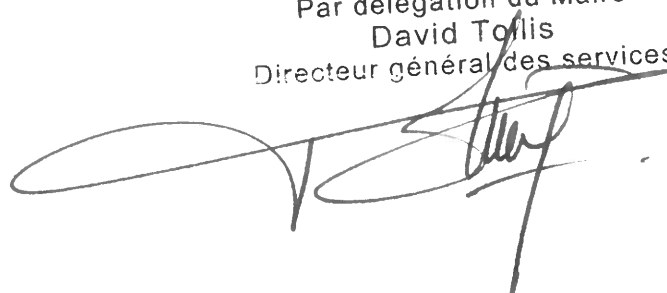
Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Non-participation au vote : 6, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (avec mandat), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO,

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services





AVENANT N°2 AUGMENTATION DE MONTANT

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Bayonne
HOTEL DE VILLE
1 AVENUE MARECHAL LECLERC
64100 BAYONNE

Tél : 05.59.46.61.63
Poste : 61.63
Télécopie : 05.59.59.30.91
Courriel : commandepublique@bayonne.fr
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.bayonne.fr>

<https://demat-ampa.fr>

Représenté par : Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique

B - Identification du titulaire du marché

GOYTY JEAN SARL
93 Avenue Henri de Navarre
64100 BAYONNE
Courriel : entreprise@goyty.fr
Tél. : 05.59.50.09.00 - Fax. : 05.59.50.07.38
SIRET : 43245211800024

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE CENTRALE DE BAYONNE/
Lot n° 09 : Plâtrerie - Isolation - Faux plafonds

Référence du marché : 22103

Date de la notification : 27/07/2022

Délai d'exécution : 3 ans

Montant initial du marché

- Taux de TVA :	20,0 %
- Montant HT :	598 900,21 €
- Montant TTC :	718 680,25 €

D - Avenants précédents

Avenants au marché conclus précédemment :

N°	Date d'entrée	Type	Montant HT	Date de signature
1	09/06/2023	Augmentation de montant	11 829,31 €	27/07/2023

E - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 610 729,52 €
- Montant TTC : 732 875,42 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 6 473,22 €
- Montant TTC : 7 767,86 €
- % d'écart introduit par les avenants : 3,06 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 617 202,74 €
- Montant TTC : 740 643,28 €

Prestations supplémentaires objet de l'avenant :

- Reprise de supports
- Création d'un plafond en soffite R+4, diverses reprises

F - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A Bayonne

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique

Agissant en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 19/10/2023

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A

Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :



AVENANT N°2 AUGMENTATION DE MONTANT

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Bayonne
HOTEL DE VILLE
1 AVENUE MARECHAL LECLERC
64100 BAYONNE

Tél : 05.59.46.61.63
Poste : 61.63
Télécopie : 05.59.59.30.91
Courriel : commandepublique@bayonne.fr
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.bayonne.fr>

<https://demat-ampa.fr>

Représenté par : Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique

B - Identification du titulaire du marché

LINO TAPIS ETS REVETEMENT DE SOLS
ZI de Lauga
Allée de la Floride
64100 BAYONNE
Courriel : linotapis@wanadoo.fr
Tél. : 05.59.31.95.85 - Fax. : 05.59.63.94.28
SIRET : 30487852300022

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE CENTRALE DE BAYONNE/
Lot n° 11 : Revêtements de sols – Faïence

Référence du marché : 22025
Date de la notification : 27/05/2022

Délai d'exécution : 3 ans, à compter du 27/05/2022.

Montant initial du marché
- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 387 086,43 €
- Montant TTC : 464 503,72 €

D - Avenants précédents

Avenants au marché conclus précédemment :

N°	Date d'entrée	Type	Montant HT	Date de signature
1	12/06/2023	Augmentation de montant	12 111,29 €	27/07/2023

E - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 399 197,72 €
- Montant TTC : 479 037,27 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 16 076,71 €
- Montant TTC : 19 292,05 €
- % d'écart introduit par les avenants : 7,28 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 415 274,43 €
- Montant TTC : 498 329,32 €

Prestations supplémentaires objet de l'avenant :

- Modification de type de pose du revêtement de sol du R+2
- Mise en œuvre d'une chape

F - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A Bayonne,
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique
Agissant en vertu d'une délibération en date du 19/10/2023

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A

Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :



AVENANT N°2 AUGMENTATION DE MONTANT

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Bayonne
HOTEL DE VILLE
1 AVENUE MARECHAL LECLERC
64100 BAYONNE

Tél : 05.59.46.61.63
Poste : 61.63
Télécopie : 05.59.59.30.91
Courriel : commandepublique@bayonne.fr
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.bayonne.fr>

<https://demat-ampa.fr>

Représenté par : Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique

B - Identification du titulaire du marché

ATRIUM
1 impasse OIHANA ESPACE DU GOLF
64200 BASSUSSARRY
Courriel : contact@atrium64.net
SIRET : 38094328200034

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE CENTRALE DE BAYONNE/
Lot n° 10 : Menuiserie intérieure - Agencement

Référence du marché : 22024

Date de la notification : 27/05/2022

Délai d'exécution : 3 ans, à compter du 27/05/2022.

Montant initial du marché

- Taux de TVA :	20,0 %
- Montant HT :	428 257,01 €
- Montant TTC :	513 908,41 €

D - Avenants précédents

Avenants au marché conclus précédemment :

N°	Date d'entrée	Type	Montant HT	Date de signature
1	12/06/2023	Augmentation de montant	3 987,28 €	27/07/2023

E - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 432 244,29 €
- Montant TTC : 518 693,15 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 6 208,23 €
- Montant TTC : 7 449,88 €
- % d'écart introduit par les avenants : 2,38 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 438 452,52 €
- Montant TTC : 526 143,03 €

Prestations supplémentaires objet de l'avenant :

- Mise en place de tablettes bois suite au décalage des allèges des fenêtres du R+1 façade Est
- Mise en œuvre de tasseaux bois sur tableaux des menuiseries extérieures façade Ouest au R+3

F - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A Bayonne,

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Jean-Marc SALANNE, Conseiller municipal délégué
à la commande publique
Agissant en vertu d'une délibération en date du 19/10/2023

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A

Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :